

POLITIQUE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

Eldorado Gold Corporation (« Eldorado ») s'est engagée à intégrer le développement durable au cœur de ses actions, comme l'indique son cadre de développement durable. Nous nous efforçons d'offrir un lieu de travail sécuritaire et sain et nous nous engageons à montrer la voie à suivre et à mobiliser des ressources afin de gérer les risques en matière de santé et de sécurité. L'intégration de la santé et de la sécurité dans tout ce que nous réalisons renforce les capacités de notre personnel, favorise l'intégrité, empêche que des dommages soient causés aux personnes et aux communautés et contribue à notre réussite. Dans notre quête d'opérations sécuritaires et saines, nous nous engageons à prévenir les blessures et les maladies des employés et des entrepreneurs par l'élimination des dangers et la réduction des risques à chaque étape de nos activités – de l'exploration à la fermeture.

Objet

L'objet de la présente politique en matière de santé et de sécurité est de formuler les engagements d'Eldorado au chapitre de la santé et de la sécurité, les attentes de la société à l'égard de nos employés et de nos entrepreneurs, ainsi que notre engagement à mobiliser les parties prenantes concernées par nos activités, afin d'appuyer notre cadre de développement durable.

Portée

Notre politique en matière de santé et de sécurité et notre approche de gestion ont été inspirées par les cadres internationaux suivants :

- Le Code international de gestion du cyanure;
- Les normes internationales du travail de l'OIT relatives à la santé et à la sécurité au travail;
- Le protocole de santé et de sécurité de l'Association minière du Canada énoncé dans le document intitulé *Vers le développement minier durable*;
- Les Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable du World Gold Council.

Notre politique et notre approche de gestion de la santé et de la sécurité s'inspirent également de la norme ISO 45001 relative aux systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail.

Notre système de gestion intégrée du développement durable (« SIMS ») établit des exigences de développement durable à l'échelle de l'entreprise, alignées sur ces cadres internationaux, afin de garantir une application et une adhésion cohérentes dans l'ensemble des activités et de favoriser l'excellence en matière de santé et de sécurité. Tous les employés et les entrepreneurs sont tenus de respecter la présente politique en matière de santé et de sécurité et les exigences associées du SIMS.

Eldorado s'engage à ce qui suit :

1. Promouvoir et travailler à démontrer que les concepts de « sécurité d'abord » et de « zéro blessure » sont des concepts fondamentaux de notre culture de la sécurité à l'échelle de l'organisation.
2. Responsabiliser, éduquer et soutenir nos cadres à tous les niveaux pour qu'ils défendent la sécurité dans tout ce que nous faisons, en donnant l'exemple au quotidien et en interagissant et en nous engageant de manière proactive avec notre personnel et nos parties prenantes en matière de santé et de sécurité.
3. Promouvoir une culture positive d'apprentissage et d'amélioration continue, tant sur le plan individuel que sur le plan organisationnel, où nos employés et nos entrepreneurs assument personnellement la responsabilité liée à la sécurité et cherchent à développer leurs compétences en cette matière.
4. Respecter toutes les exigences internes légales, réglementaires et autres applicables en matière de santé et de sécurité, y compris le SIMS.
5. Envisager, établir et communiquer des objectifs et des cibles en matière de santé et de sécurité afin d'assurer une amélioration continue vers notre but ultime d'offrir un lieu de travail sans danger.
6. Cerner et gérer de manière proactive les dangers par une réflexion, des outils et **une formation basés** sur les risques, et appliquer la hiérarchie de contrôle que sont l'élimination, la substitution, l'ingénierie, l'administration et l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI).
7. Donner aux travailleurs, aux entrepreneurs et aux représentants des travailleurs les moyens de prévenir les dommages en leur conférant le « pouvoir de suspendre les travaux » et contribuer à la mise en place de systèmes de santé et de sécurité et de stratégies de contrôle efficaces.
8. Comprendre, attribuer et communiquer les rôles, les responsabilités et les obligations de rendre compte concernant le rendement en matière de santé et de sécurité à l'échelle de notre organisation, et fournir les ressources appropriées pour soutenir la réalisation des engagements de notre politique en matière de santé et de sécurité et des exigences du SIMS.
9. Chercher à donner la priorité au bien-être des employés en fournissant des environnements de travail physiquement sécuritaires.
10. Chercher à donner la priorité au bien-être des employés en fournissant des environnements de travail sécuritaires d'un point de vue psychologique et respectueux, en proposant des programmes de bien-être qui prévoient des initiatives en matière de santé mentale et de fournir un soutien confidentiel aux employés qui en ont besoin.
11. Mettre en œuvre des plans d'intervention d'urgence et veiller à ce que les employés soient formés pour répondre aux urgences et aux crises afin de protéger les personnes et l'environnement.
12. Permettre le signalement et l'examen rapides des incidents et des accidents évités de justesse et faire enquête, afin de favoriser la communication sur les risques, de reconnaître les comportements sécuritaires et d'appliquer les enseignements qui en sont tirés afin d'améliorer les mesures de contrôle en matière de sécurité et d'entretenir une culture de l'apprentissage.
13. Réaliser un examen et une assurance continus de nos systèmes de gestion, de nos normes, de nos procédures et de notre rendement en matière de santé et de sécurité afin de favoriser une amélioration continue par une action ciblée, l'engagement des employés et le développement d'une forte culture de sécurité.
14. Célébrer les réussites, la collaboration et l'innovation qui contribuent à l'instauration d'un lieu de travail « zéro blessure » et favorisent une culture d'apprentissage axée sur la sécurité et le bien-être de notre personnel.

Approuvé par le Conseil d'administration le 24 février 2022



eldorado gold